

Info Foyer



Info Foyer N° 77 - Juin 2024

Edito

Engageons-nous !

Vous le savez, notre association fonctionne sur la base du bénévolat. Il en va ainsi depuis bientôt cent ans et le Comité directeur a récemment réaffirmé cette position au terme de travaux engagés par un Groupe de coordination dédié.

Mais, comme toutes les associations, le Foyer est confronté à une crise d'engagement. Vous le constatez dans les sections, il est difficile de trouver des bénévoles, difficile de renouveler nos effectifs, difficile de passer la main lorsque le besoin s'en fait sentir. Nous sommes même parfois contraints de renoncer à des activités faute d'un encadrement suffisant.

L'administration du Foyer n'échappe pas à cette difficulté. Le Comité directeur est actuellement composé de 12 personnes (et 3 membres associés), le Bureau de 6. Certes, nous fonctionnons, mais la charge de travail est lourde et nous sommes en-deçà des exigences de nos statuts, qui nous imposent de disposer de 15 à 30 administrateurs.

Vous le savez aussi, le Foyer est un employeur. Nous établissons environ 25 fiches de paye chaque mois. Et, comme tout employeur, nous avons des obligations fortes. Vis-à-vis de la Ville, qui nous accorde une délégation de service public pour les temps périscolaires dans deux écoles, vis-à-vis des services de l'Etat, vis-à-vis de nos salariés, qui comptent sur nous.

Nous faisons donc appel à vous.

Il est essentiel que nous renforçons notre Comité directeur, la pérennité de notre association en dépend vraiment.

Cet engagement particulier fait parfois un peu peur. Pour autant, il s'agit de 10 réunions par an, sans aucune obligation en cas d'empêchement, dans une ambiance de travail empreinte de camaraderie et de bienveillance. Chacun apporte ce qu'il peut, certains parlent plus que d'autres mais toutes et tous faisons avancer le Foyer vers notre centenaire. 100 ans ! Notre devoir est de continuer, pour nous, pour les générations à venir, pour nos enfants, pour nos petits-enfants.

Nous comptons sur vous pour rejoindre notre équipe dirigeante. Encore une fois, la survie à terme du Foyer en dépend.

FOYER LAÏQUE DE SAINT MARC

12, RUE DR FLOCH—29200 BREST

(02.98.02.14.80

Mail : fism2@orange.fr

Sommaire :

- Le Foyer fait son Reuz, fête du 1er juin
- Des adhérents font leur retour aux îles Glénan
- Journée des portes ouvertes : Samedi 7 septembre 2024
- Précisions sur le certificat médical pour les pratiques sportives
- Un film, un auteur, un débat
- Projet : Une idée « Légumineuse » pour la vente de paniers de légumes bio au Foyer
- Fermeture estivale de l'accueil
- Des nouvelles concernant le centre de loisirs pour la rentrée prochaine
- Fermeture du centre de loisirs le 16 août
- Programme du centre de loisirs et séjours de l'été 2024
- Fête de l'enfance 2024
- Sensibilisation des enfants à l'handisport
- Fin de saison du Softball et Baseball jeunes
- Randonnée et sorties jonquilles
- Dans le retro: Rappel des modalités de baignade au Moulin Blanc



Du côté de l'association

Le Foyer a fait son Reuz le 1er juin

Cette première édition du Foyer fait son Reuz ce samedi 1er juin a été un franc succès, les nombreuses animations proposées ont été très appréciées par les grands et les petits : tournoi de foot parents/ enfants, initiation softball, tournoi de pétanque, balade en vélo, représentation des fanfares Zebalitz et funky dirty chicken, représentation de la section chorale enfance.

Cette grande fête familiale et populaire a remporté un franc succès, sous un soleil radieux elle a rassemblé environ 200 personnes.

Nous remercions également les APE des écoles de Kerisbian et de Jacques Kerhoas pour leur contribution respective au repas du midi et au goûter de l'après-midi. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en juin 2025 pour la 2^{ème} édition.



Des adhérents font leur retour aux Îles Glénan



66 adhérents du Foyer ont participé à la sortie du 31 mai 2024, à Bénodet et aux îles de Glénan. Sous un soleil radieux, la journée a aussi permis la visite du musée à dominante maritime de Bénodet, qui présente des scènes reconstituées sur le thème de la mer, mais aussi des tableaux, photos, histoires, poèmes, maquettes, sculptures...

Le groupe a enchaîné l'après-midi par un embarquement sur une vedette en direction de l'île de Saint-Nicolas, avec une visite guidée de l'archipel de Glénan et un retour à Bénodet à 18 h 30.

Très enthousiastes, les adhérents souhaitent déjà renouveler cette sortie !

Du côté de l'association

Journée des portes ouvertes : Samedi 7 septembre 2024

La journée aura lieu le samedi suivant la rentrée des classes soit le **samedi 7 septembre**. Nous avons retenu le principe de l'horaire en matinée **de 9h à 13h. Un repas sera proposé pour les bénévoles à l'issue de cette matinée d'information et d'inscription.**

La réunion de préparation de la JPO qui nous permettra de nous caler et de se mettre à niveau pour les procédures d'inscription est programmée **le jeudi 29 août à 18h30**. La préparation administrative des fiches et dossiers se fera le **vendredi 6 après-midi à 15h30** on a besoin d'un coup de main pour préparer les dossiers...et **l'installation dans la salle à partir de 17h00**

Comme l'an passé, nous serons tous dans la grande salle avec l'ensemble des activités du Foyer. Un plan d'implantation sera proposé pour la répartition des activités dans la salle.

Précisions sur le certificat médical pour les pratiques sportives

Pour les pratiques de BASKET, SOFTBALL et BASEBALL le certificat médical est obligatoire. Pour les autres activités, enfants comme adultes, une attestation confirmant avoir répondu au questionnaire de santé doit être signée. Il est impératif d'avoir répondu négativement à toutes les questions, si ce n'est pas le cas un certificat médical est nécessaire. Ces documents sont disponibles auprès du secrétariat ou auprès des responsables d'activités. Les questionnaires de santé sont confidentiels et ne sont dans aucun cas conservés au Foyer.

Un film, un auteur, un débat..

L'équipe du FLSM a décidé de continuer le partenariat avec l'association « Le Cercle des voyageurs » pour la diffusion de films présentés par leur auteur autour d'un débat une fois par trimestre. Le vendredi s'avérant moins chargé pour les adhérents, nous programmerons **deux séances le vendredi à 14h00 et 18h30**. (période d'essai).

Vous pouvez déjà noter :

Vendredi **4 octobre** : **NORVÈGE**, Vendredi **24 janvier** : **ROUTE de la SOIE**, Vendredi **14 mars** : **THAÏLANDE**

On compte sur vous pour diffuser l'information dans vos réseaux...

On vous en reparle à la rentrée...

PROJET : Une idée « Légumineuse » pour la vente de paniers de légumes bio au Foyer

Que pensez-vous de commander des légumes bio qui seraient livrés au Foyer : François QUANTIN, de la ferme de KERZIOU à Plougastel-Daoulas travaille depuis 1999 et est spécialiste de la technique de traction animale qu'il pratique depuis 4 ans. Il travaille avec 3 ânes : Roméo, Rico et Sir, pour l'entretien des parcelles et la production de fumier...

Il nous propose un cageot de légumes livré au Foyer le mardi. Le cageot est livré avec les légumes de la saison (on ne choisit pas). Le règlement se fait à la facturation à la fin du mois : 15 € (1-2 personnes), 20 € (2-3 personnes), 25 € (4-5 personnes), 30 € (5-6 personnes)

Si vous êtes intéressés, laissez vos coordonnées, sans obligation, à Jeannine à l'informatique...

Une réunion réunira les personnes intéressées à la rentrée pour les modalités...



Du côté de l'association

Fermeture estivale de l'accueil

L'accueil du Foyer sera fermé au public du 29 juillet au 18 août. Le centre des loisirs fonctionnera lui normalement tout l'été mais sera en partie à Kerhoas. Les activités qui maintiennent leurs rendez-vous pendant cette période de l'été devront se charger d'ouvrir et de fermer les locaux en étant attentifs à ne pas laisser ouvert derrière eux.

Des nouvelles concernant le centre de loisirs pour l'année scolaire 2024-2025

Le centre de loisirs éducatif du Foyer Laïque de St Marc fait peau neuve pour la saison 2024-2025.

A partir de septembre prochain, plusieurs modes de fréquentation possibles :

- La pratique d'une activité régulière tout au long de l'année qu'elle soit sportive ou artistique. Les enfants sont amenés et récupérés par leur entourage.
- La participation au centre de loisirs pour l'après-midi. Les enfants sont pris en charge à l'école par les animateurs. Ils participent tout au long de l'après-midi aux diverses activités proposées et suivent le programme d'animation bimestriel établi par l'équipe d'animation.
- Ils peuvent être également inscrits sur une activité régulière à l'année. Dans ce cas-là, ils seront ainsi accompagnés par les animateurs à leur activité lorsqu'elle est à l'extérieur des locaux du Foyer (gymnase).
- Les jours de sortie du centre de loisirs, ils pourront poursuivre leur activité régulière et une proposition d'activités avec des espaces aménagés (jeux de société, coin lecture, lego, dessin) sera faite et mise en œuvre par les animateurs.

Plusieurs activités régulières seront proposées :

- Arts plastiques du CP au CE2 de 13h45 à 15h
- Arts plastiques du CM1 au CM2 de 15h15 à 16h30
- Multisport de la GS au CP au gymnase de Kerisbian de 15h15 à 16h15
- Multisport du CE1 au CM2 au gymnase de Kerisbian de 13h45 à 15h
- Danse Modern Jazz Africaine du CP au CM2 de 16h30 à 17h30
- Badminton du CM1 à la 5^{ème} au gymnase de Kerisbian de 16h30 à 17h30
- Chorale du CP au CM2 de 17h45 à 19h
- Basket du CP au CM2 de 17h45 à 19h au Gymnase de Kerisbian

Fermeture du centre de loisirs le 16 août

Cet été, le centre de loisirs est ouvert en continu du 08 juillet au 30 août, du lundi au vendredi, sauf pendant les jours fériés, pour celles et ceux qui travaillent, certains feront le pont du vendredi 16 août car le jeudi 15 août est un jour férié. Nous avons donc décidé de fermer le centre de loisirs ce jour là.

Merci de votre compréhension.

Du côté des enfants

Programme du centre de loisirs et séjours de l'été 2024

Cet été au centre de loisirs éducatif du Foyer Laïque de St Marc, la première quinzaine des vacances estivales sera dédiée aux Fêtes Maritimes, les enfants prendront ensuite la route des Jeux Olympiques qui se déroulent à Paris cette année avec en point d'orgue l'organisation de la Fête de l'Enfance avec l'ensemble des patronages laïques brestois le vendredi 26 juillet.

3 séjours sont au programme de l'été :

Du 8 au 12 juillet pour les 6-8 ans CP au CE2 à Plouhinec : kayak ou paddle , balade en mer

Du 15 au 19 juillet pour les 8-12 ans CM1 à la 5^{ème} à Plouhinec : char à voile, surf, visite Audierne

Du 26 au 30 août pour les 8-12 ans CM1 à la 5^{ème} au Four à Chaux : paddle, kayak, équitation

Présentation sommaire du programme pour les enfants



Programme centre de loisirs - vacances d'été

Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2024

Les séjours d'été ...

Séjour 6-8 ans

Du CP au CE2

Du lundi 8 au vendredi 12 juillet

À Plouhinec : kayak ou paddle, balade en mer ...



Séjour 8-12 ans

Du CM1 à la 5^{ème}

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet

À Plouhinec : Char à voile, Surf, visite d'Audierne ...



Séjour 8-12 ans

Du CM1 à la 5^{ème}

Du lundi 26 au vendredi 30 août

Le Four à chaux (Plougastel-Daoulas) : Paddle, Kayak, équitation ...



Au foyer ...

STAGE CIRQUE 8-10 ans

avec Dédale de Clown

Du lundi 8 au vendredi 12 juillet, tous les matins de 9H30 à 12H00.

Limité à 10 places (inscription pour toute la semaine).



Semaines thématiques du Centre de Loisirs :

Fêtes Maritimes

Du lundi 8 au vendredi 19 juillet



Jeux Olympiques

Du lundi 22 juillet au vendredi 9 août



Nature et aventures

Du lundi 12 au vendredi 30 août



Fête de l'enfance 2024

La Fête de l'Enfance organisée par les membres de la SPLM se tiendra cette année au Foyer Laïque de Saint Marc, elle aura lieu le vendredi 26 juillet et réunira les enfants des centre de loisirs des Patronages Laïques Brestois.

Du côté des enfants

Sensibilisation des enfants à l'handisport

Du 14 au 16 mai, les enfants de l'école de Jacques-Kerhoas ont bénéficié d'une approche à l'handisport grâce à l'intervention de l'association HANDISPORT BREST, qui sensibilise les plus jeunes à l'handicap et aux possibilités d'adaptation de sports et de jeux sportifs.

En complément de cette action, une sportive en situation de handicap a pu témoigner en répondant aux nombreuses questions des enfants et en leur faisant passer des messages forts de solidarité, de persévérance et de modestie. De nombreuses actions en parallèle sont mises en place autour des jeux olympiques et paralympiques, et une valorisation à la médiathèque de Saint-Marc est prévue au cours de la période courant du 4 au 26 juin.

Le Foyer Laïque de Saint-Marc (porteur du projet) remercie les partenaires multiples qui permettent la réalisation de ce projet : l'équipe d'animation périscolaire du FLSM, l'association Handisport Brest, l'équipe enseignante de l'école de Jacques-Kerhoas, le centre de loisirs du FLSM, la mairie de quartier de Saint-Marc, la médiathèque de Saint-Marc, ainsi que l'ensemble des enfants de l'école bien entendu, qui se sont montrés très enthousiastes.



Du côté des activités sportives

Fin de saison du Softball et Baseball jeunes



Côté jeunes, le nombre de rencontres jouées n'a pas été à la hauteur de nos attentes mais les effectifs ont été maintenus durant la saison.

Côté softball, malgré une présence aux entraînements très fluctuante, les résultats sont encourageants pour la saison à venir : 2eme de l'open indoor, 2eme du tournoi de Rennes et 2eme au classement intermédiaire de l'open outdoor. Les finales de l'outdoor se joueront, une fois n'est pas coutume, à la rentrée prochaine.

Nous terminerons les entraînements jeunes avec l'arrivée des vacances scolaires. Pour les adultes, nous maintiendrons durant l'été une séance ouverte au bergot les mercredis soir de 18h30 à 20h30.

Pour marquer la fin de saison, nous avons organisé une journée familiale samedi dernier

Du côté des activités sportives

Randonnée et sorties jonquilles

Après une saison hivernale de rando assez perturbée par la météo et les arbres cassés par la tempête, nous avons quand même fait les sorties jonquilles à Guiclan et au Cranou où nous avons pu goûter en forêt.



C'est parti pour les balades du dimanche à la journée.



Dans le retro: Rappel des modalités de baignade au Moulin Blanc

Arrêté municipal*, réglementant la baignade nue aux conditions suivantes

Nous, maire de la commune de St Marc, considérant que l'intérêt des bonnes mœurs commande de prévenir tout acte contraire à la décence dont les baignades pourraient devenir l'occasion. Considérant qu'il entre dans les attributions de l'autorité municipale de prendre les mesures de police nécessaires à cet effet et de veiller à leur exécution .

Arrêtons :

Article 1 Toutes les personnes qui voudront se baigner nues sur les diverses parties du littoral de la commune de Saint Marc ne pourront le faire qu'à haute mer et dans les anses masquées par la falaise des grèves, de manière à n'être pas aperçues des chemins qui bordent la falaise. On ne pourra, par conséquent, se baigner dans les anses ou sur les grèves découvertes par ces sentiers ou chemins de fréquentation.

Article 2 Les femmes ne pourront dans aucun cas se baigner avec les hommes et il devra y avoir toujours une distance de 100 mètres entre les baigneurs et baigneuses.

Article 3 Défenses sont faites aux baigneurs ou promeneurs de se présenter ou de se fixer à une distance moindre de 100 mètres dans les endroits du rivage où se trouveront des femmes se baignant.

Article 4 Il est défendu à tout individus en état de nudité de parcourir la plage ou d'y appeler l'attention des promeneurs à la distance prescrite par des actes propres à porter atteinte à la décence et à la morale publique

** du 8 juillet 1850 (St Marc, l'étonnante destinée d'un faubourg brestois, 1790-1940 - André Hascoët - Ed Alan Sutton)*